



# Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 20 septembre 2022

## Lettre ouverte

# Monsieur le Président, ne tombez pas dans le panneau de l'agrivoltaïsme !

La loi sur l'accélération des énergies renouvelables (AER) sera prochainement débattue au Parlement. Vous avez déclaré lors de la fête agricole Terres de Jim le 9 septembre qu'elle « *va permettre d'aller plus vite sur l'agrivoltaïsme et de développer des projets qui sont indispensables, en mettant des règles claires pour éviter les abus* ».

Alors que les gisements photovoltaïques sur les toitures et les espaces artificialisés sont largement suffisants pour répondre à la demande d'électricité renouvelable, la Confédération paysanne vous alerte sur les dangers de l'agrivoltaïsme, une notion marketing qui vise à légitimer un opportunisme foncier et financier dans un contexte économique et climatique difficile à supporter pour le monde paysan.

Ses effets pervers sont multiples : artificialisation qui porte atteinte à la vocation nourricière de la terre, précarisation des paysan·nes, manne financière générant des conflits d'intérêt, perte de la qualité de vie au travail, dégradation des paysages, menace pour la biodiversité... L'agrivoltaïsme et les centrales photovoltaïques sur les terres agricoles ont un impact majeur sur les prix et la disponibilité du foncier, en contradiction avec votre objectif de doublement des installations de paysan·nes pour assurer le renouvellement des générations.

Attachée à la transition écologique, la Confédération paysanne est bien sûr engagée d'abord dans la sobriété puis dans la transition énergétique. Mais, cela ne doit en aucun cas se faire sur la base d'un modèle financier au détriment des agriculteur·trices et habitant·es des territoires.

Partout en France, la Confédération paysanne se mobilise ainsi contre des projets portés par des sociétés, souvent multinationales, qui s'enrichissent sur le dos des paysan·nes en les dépossédant de leur autonomie. C'était le cas ce samedi 10 septembre dans l'Hérault contre le projet Solarzac. Dans le Maine-et-Loire, le cas emblématique des serres de Bourgneuf, aujourd'hui dépourvues de toute activité agricole, pourrait vous être conté par votre Ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, qui avait donné son blanc-seing au démarrage de ce projet. La Confédération paysanne de Maine-et-Loire tient à votre disposition les photos marquantes de ce scandale.

Dans la Nièvre, pas moins de 2000 ha de terres agricoles sont menacés par l'installation de panneaux photovoltaïques au sol ! **C'est pourquoi, à notre tour, nous vous invitons à la fête paysanne de la Confédération paysanne de la Nièvre ce samedi 24 septembre sur la ferme de Sylvain Ratheau à Cropigny, dans ce département soumis en première ligne aux ravages de l'agrivoltaïsme.** Nous vous ferons part de nos inquiétudes et de nos propositions pour que la souveraineté énergétique ne se fasse pas au détriment de la souveraineté alimentaire.

Monsieur le Président, dans l'attente de votre réponse à cette invitation, veuillez agréer nos respectueuses salutations syndicales.

### Contacts :

- Nicolas Girod, porte-parole national : 06 07 55 29 09
- Pierre Vidal, secrétaire national : 06 47 17 73 88
- Lucile Champagne, porte-parole de la Nièvre : 06 63 66 82 47
- Caroline Nugues, chargée de communication : 06 95 29 80 78